

"Refuser la mascarade" dans Le Figaro (11 novembre 1980)

Légende: Dans un article paru dans le quotidien français Le Figaro le 11 novembre 1980, jour de l'ouverture à Madrid de la deuxième réunion sur les suites de la CSCE, Alain Ravennes, secrétaire général du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL), critique le manque d'équilibre et de réciprocité dans les négociations entre les Soviétiques et les Occidentaux et demande à ces derniers qu'ils exigent aux Soviétiques le respect rigoureux des engagements d'Helsinki comme préalable à toute discussion.

Source: Le Figaro. 11.11.1980. Paris.

Copyright: (c) Le Figaro

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"refuser_la_mascarade"_dans_le_figaro_11_novembre_1980-fr-41608e42-3c55-44f4-be64-f7621494feb8.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

Refuser la mascarade

PAR ALAIN RAVENNES

La conférence de Madrid va donc s'ouvrir. Je suis sûr qu'un sondage révélerait qu'à peine 2 ou 3 % des Français savent vaguement ce qu'elle concerne. Une conférence internationale de plus, un sigle de plus, une « brève » dans le flot indifférencié de la récitation télévisuelle. Cette conférence porte pourtant un nom bien sympathique : « Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe ». Et les Français seraient alors surpris de savoir que l'un des principaux pays participants - et celui qui tient le plus à cette réunion - est précisément celui qui occupe l'Afghanistan et massacre son peuple, intervient directement ou par « alliés » interposés en Afrique, en Asie, en Amérique latine, menace quotidiennement l'indépendance de la Pologne, maintient un système politique et économique négateur de toute liberté humaine : l'Union soviétique.

Vieille idée soviétique que cette conférence : Molotov, ministre des Affaires étrangères du maréchal Staline, l'avait déjà lancée en 1947. L'objectif essentiel était clair : la reconnaissance officielle par les Occidentaux des « frontières issues de la Seconde Guerre mondiale » et de la légitimité de l'Etat communiste allemand (la R.D.A.), c'est-à-dire de la main-mise soviétique sur la moitié de l'Europe. Le processus a abouti en 1975 à la signature des accords d'Helsinki.

A cet égard, il n'y a d'ailleurs pas trop de regret à entretenir : aucun Etat n'aurait pu songer à remettre en cause cette division territoriale de l'Europe, si injuste soit-elle pour les peuples qui en sont les otages. Là où le bât blessait déjà davantage, c'était dans l'usage et l'abus du mot « sécurité ». Comme s'il suffisait d'un parchemin pour se trouver « en sécurité ».

Cette équivoque a incontestablement servi — et sert toujours - les campagnes soviétiques et communistes en faveur du « désarmement » (en fait le désarmement unilatéral de l'Occident), d'une démobilisation des opinions publiques contrariant l'effort de défense. Le totalitarisme soviétique lui, n'a pas d'opinion publique, ou tout du moins, il n'a pas à en tenir compte.

La signature donnée

En contrepartie, les Occidentaux avaient obtenu, à Helsinki, des encouragements pour les échanges économiques entre l'ouest et l'est de l'Europe, ainsi qu'un impressionnant chapelet d'engagements humanitaires. Laissons ici de côté le développement des relations économiques : il a toutefois pour conséquence de rendre les économies occidentales partiellement tributaires de la bonne ou de la mauvaise volonté politique de ces « partenaires » qui représentent environ 5 % de leur commerce extérieur, ce qui est beaucoup en période de crise.

Les accords d'Helsinki ont-ils entraîné un progrès sensible des libertés à l'est de l'Europe ? Non. Mais il serait faux de suggérer qu'ils ont été inutiles. Comme l'indique Pavel Tigrid, ils donnent une base juridique incontestable au combat pour les Droits de l'homme dans les pays d'Europe soumis au totalitarisme. Ceux que, à la suite de Soljenitsyne, l'on nomme « dissidents » et qui paient souvent leur courage d'un prix atroce, ne réclament en somme que le respect par leurs gouvernements de la signature qu'ils ont donnée. Un coin a été enfoncé dans le cynisme communiste. L'Union soviétique et ses satellites sont ouvertement en situation de contradiction et de fraude : le mensonge et le silence leur est moins commode.

Plus généralement, ce que l'on a appelé « la détente » a incontestablement servi à faire passer des « courants d'air » de liberté, à accroître les possibilités de contact, à étendre et à activer l'exigence de liberté parmi les peuples est-européens. Si l'oppression et les répressions n'ont pas vraiment reculé, parfois au contraire, elles ont à affronter une opposition plus large, plus résolue et qui pénètre parfois jusqu'aux membres des appareils d'État. Les événements bouleversants de Pologne en résultent pour une part.

Détente à tout prix

Mais rien n'est pire en politique que de faire du fétichisme autour d'un concept, alors que les situations

changent et, avec elles, le sens des mots. Au regard de la liberté, la détente a été une idée offensive et dynamique. Elle est en passe de devenir un synonyme de crainte et de résignation. La détente tend à signifier « la détente à tout prix » : ne rien dire, ne rien faire qui puisse trop contrarier le Kremlin. C'est la conception à sens unique que s'en font les Soviétiques et qui les autorise, par exemple, à poursuivre et intensifier la « lutte idéologique » quand elle l'interdit aux pays démocratiques.

M. Marchais peut rencontrer M. Brejnev à Moscou publier des communiqués communs... et les aboyer à la télévision française. M. Barre, M. Chirac ou M. Mauroy ne peuvent évidemment conférer avec Sakharov. La détente est désormais un mot à rejeter si elle ne s'accompagne clairement des exigences de l'équilibre militaire et de la réciprocité politique.

Madrid sera donc, après Belgrade en 1978, la seconde conférence chargée « de vérifier l'application des accords d'Helsinki et de leur faire faire de nouveaux progrès ». Est-ce une plaisanterie (sinistre) ? Dans ces accords, on peut lire, en effet : « Les Etats participants s'abstiennent dans leurs relations mutuelles, ainsi que dans leurs relations internationales en général, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un Etat.

Violations flagrantes

L'invasion de l'Afghanistan, pour ne citer qu'elle, en est une violation flagrante. On lit aussi : « Les Etats participants respectent les Droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction pour tous. (...) Le goulag soviétique (ou roumain, ou tchèque) avec son cortège de camps, de prisons, d'asiles psychiatriques à usage politique, de prêtres torturés, d'écrivains lobotomisés, de familles séparées ou déportées, en est la contradiction flagrante et quotidienne.

Fallait-il alors ne pas se rendre à Madrid ? Jean François-Poncet avait posé la question et suggéré au moins un report. Il n'a guère eu d'écho parmi nos partenaires européens et aucun auprès de l'administration Carter. C'est sans doute dommage. Qu'au moins les Occidentaux, qui peuvent et doivent ici se montrer unanimes, refusent de se prêter à une mascarade. Qu'ils aillent à Madrid, soit, mais pas à Canossa ! Que dès l'ouverture, ils posent comme question première et préalable à toute autre discussion, les deux points suivants : le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan ; l'amnistie pour tous les prisonniers politiques incarcérés pour avoir réclamé l'application des accords d'Helsinki.

La défense des libertés est notre seule légitimité. Nous n'en sommes pas toujours dignes : n'y manquons pas en cette circonstance. Nos représentants doivent savoir que des millions d'yeux les suivent : pas les nôtres, saturés d'images et oublieux, mais ceux de tous ces peuples et de ces êtres murés dans la nuit totalitaire : puissent-ils ne pas les oublier, par indifférence ou par facilité. Puissent-ils ne pas faire injure au courage des désespérés.

Alain RAVENNES

Secrétaire général du C.I.E.L.

(Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés)